

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 27 AOUT 1797.

*Extrait des Nouvelles (directes) de Londres, du 15 Août.*

La Gazette de la Cour de Samedi annonce que S. M. a nommé Sir Charles Grey, gouverneur de l'Isle de Guernesey et de ses dépendances.

Le *Prince de Galles*, paquebot venant de Lisbonne, nous apporte des lettres de Cadix du 21 Juillet, d'autant plus intéressantes qu'elles contredisent l'affertion des papiers François, que l'amiral Jervis, maintenant le comte de St. Vincent, avoit été forcé de conper les cables, de prendre le large, et qu'il étoit poursuivi par la flotte Espagnole. Le comte de St. Vincent a effectivement abandonné le bombardement de ce port, qui ne produisoit que peu ou point d'effet; mais il a repris sa première position et bloque toujours par conséquent la flotte Espagnole.

Les mêmes lettres ajoutent qu'il a éclaté une insurrection dangereuse parmi les matelots de la flotte espagnole, et qu'elle menace de s'étendre dans tout le reste de la nation, que depuis longtems on cherche à insurger.

Le *Sauveur du Monde*, le *St. Joseph*, *St. Nicolas*, et *St. Fidore*, pris sur la flotte espagnole dans le mois de Février dernier, ont été réparés, et font maintenant partie de l'escadre du comte St. Vincent devant Cadix. Cette escadre a reçu une quantité considérable de munitions qu'on lui a fait passer de Gibraltar; elle tire ses provisions de Lagos, Foro, Sacre-bay et autres endroits du Portugal.

Les négociations de Lille sont reprises; M. Wesley est parti le 11 de ce mois, pour porter de nouvelles instructions à Lord Malmesbury. Il est très étonnant, dit un de nos journaux, que les négociations de Lille soient enveloppées d'un aussi profond mystère, Le Tourneur ayant sa femme avec lui.

Le général Simcoe vient d'arriver de St. Domingue, d'où il est parti le 9 Juillet. Il se plaint, dit-on, de n'avoir pas reçu les renforts qu'il espéroit, ou plutôt il vient en demander. Toutes conjectures sur les motifs de son retour seroient dans ce moment-ci prématurées.

Le capitaine Digby est arrivé à Lisbonne avec 8 bâtimens, pour la plus grande partie François, dont il s'est emparé à 40 lieues au nord du Cap Finistere. Il en avoit pris 8 autres qu'il a brûlés, parcequ'ils étoient en mauvais état. Son projet étoit de ramener ses prises ici; mais les vents contraires l'ont obligé de relâcher à Lisbonne.

La *Furie* a envoyé à Portsmouth un corsaire François dont elle s'est emparée à l'entrée du canal.

Le *Centaur*, nouveau vaisseau de 74, vient de recevoir l'ordre de mettre sur le champ à la voile, pour se rendre à la flotte de l'amiral Duncan; cependant rien n'annonce que l'escadre hollandaise veuille tenter la sortie du Texel.

La flotte de l'amiral Bridport, qui croise maintenant devant Brest, est composée de 3 vaisseaux de 100 canons, de 4 de 98, un de 80, & de 12 de 74, outre plusieurs frégates.

Les 3 pour cent consolidés sont à 51  $\frac{7}{8}$ .

*De l'Italie, le 19 Août.*

Les opinions varient beaucoup sur les causes qui ont retardé jusqu'à-présent la reprise des négociations. Si l'on en veut croire certaines personnes, le Directoire François, après s'être engagé à restituer Mantoue à l'Autriche, a cru pouvoir revenir sur sa promesse, et il cherche maintenant à éluder cette rétrocession en offrant des indemnités qui ne peuvent former une compensation avec la possession d'une place aussi importante.

D'après les avis les plus récents du Piémont, confirmés par des rapports officiels, le calme a été entièrement rétabli dans toutes les parties de cet état où quelques ramas de brigands avoient excité des troubles. Ce retour à l'ordre et à la tranquillité est autant dû aux excellentes dispositions de la partie saine de la nation, qui s'em-

presse à l'envi de donner à son souverain des témoignages d'amour et de fidélité, qu'aux sages ordonnances émanées du gouvernement, et surtout à la fermeté que le Roi a déployée dans cette circonstance. Ce souverain n'a pas cessé, depuis son avènement au trône, de s'occuper de tout ce qui pouvoit contribuer au soulagement de ses peuples et à établir le meilleur ordre dans les finances; et le succès a déjà tellement couronné ses efforts, que l'on peut prévoir qu'il n'y aura bientôt plus rien à désirer sur ce point.

*Séance de Paris, du 20 Août.*

*Conseil des 500. — Séance du 18.*

Fabre (de l'Aude) obtient la parole pour une motion d'ordre. Il dit que les postes qui devoient produire par mois 417,000 liv., n'en produisent pas 200,000 depuis quelque tems, si l'on excepte le mois de Prairial, qui a donné 425,000 liv. L'opinant pense que c'est la faute des receveurs des départemens, qui, pour diverses dépenses, retiennent arbitrairement des fonds. Il demande que d'ici à trois jours il soit présenté un projet de résolution pour remédier à cet abus. — Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet relatif aux destitutions militaires.

Emery s'élève contre le projet, en ce qu'il ne détermine pas, d'une manière assez précise, le sens qu'on attache au mot *destitution*: il demande que la destitution, en ce sens qu'elle emporte la perte du grade, ne puisse être prononcée que par un jugement légal, et dans les formes déterminées par la loi; mais que, quant à la perte de l'emploi, on s'en réserve, à cet égard au Directoire qui, donnant les lettres de service, doit avoir le droit de les révoquer.

Le conseil renvoie ces observations à l'examen de la commission à laquelle Emery sera adjoint.

Pavie a la parole pour une motion d'ordre. Il représente qu'aux termes de la constitution, le Directoire doit faire promulguer les loix dans vingt-quatre heures; cependant celle sur la garde nationale est rendue depuis cinq jours, et n'est pas publiée: pourquoi ce retard, quand s'agit d'un des boulevards de la liberté, qui ne peut inspirer de craintes qu'aux tyrans?

L'opinant demande qu'il soit fait un message au Directoire pour savoir quelles mesures il a prises pour l'exécution de cette loi, et qu'il soit tenu de répondre séance tenante.

Quelques membres demandent l'ordre du jour; d'autres appuient la proposition; d'autres enfin représentent qu'il faut s'assurer d'abord si la loi n'est pas promulguée.

Après de courts débats, le conseil ajourne la proposition de Pavie.

Le Directoire, en réponse au message que le conseil lui avoit adressé, pour lui demander compte des mesures par lui prises contre l'auteur d'un article injurieux pour le corps législatif, inséré dans le *Rédacteur*, transmet un rapport qui lui a été fait par le ministre de la justice, à ce sujet, et sur les abus de la liberté de la presse. Il annonce, en outre, qu'il ne s'alarmera ni directement ni indirectement les auteurs du *Rédacteur*. — Renvoyé à la commission.

Sur la demande de Rouzet, le conseil accorde au ministre des relations extérieures 1500 mille livres pour le service de son département.

*Séance du 19* — Organe de la commission des finances, Gilbert-Desmolières fait adopter un projet de résolution dont l'objet est d'autoriser les commissaires de la trésorerie à assurer le paiement des subsistances et autres fournitures des armées de terre et de mer, pour les mois de Fructidor courant et de Vendémiaire prochain, sur le produit des contributions directes. A cet effet ils pourront délivrer jusqu'à la concurrence de 25 millions d'inscriptions aux fournisseurs et porteurs d'ordonnances des ministres, à prendre dans les caisses des receveurs de départemens, sur le tiers des contributions directes effectuées; le nombre des receveurs sera déterminé. Les sommes ainsi assignées, seront imputées sur les crédits ouverts aux ministres de la guerre et de la marine.

Dufresne présente à la discussion son projet sur les adjudications au rabais des différens marchés à passer pour les fournitures des armées. Le premier article est adopté. *A compter du 1er Vendémiaire, les marchés seront adjugés en cette forme.*

La discussion s'engage sur le second article. Mais après une courte discussion, Fabre (de l'Aude) fait arrêter qu'un nouveau projet de la commission de surveillance de la trésorerie sur la même matière sera imprimé.

*De Bruxelles, le 20 Août.*

A peine est-on occupé à répartir la contribution foncière dans les départemens réunis, (contribution qui, avec les 3 sols additionnels, s'élève à la somme de 25 millions de livres, et qui doit être acquittée pour la fin de Fructidor) que nous sommes saisis d'une nouvelle loi relative à la contribution somptuaire et personnelle; notre contingent pour cette dernière est de plus de six millions, et le recouvrement n'en est pas moins pressant que celui de la contribution foncière. Joignez à ces im-

positions celles sur le timbre, le droit d'enregistrement, les patentes, sur les cartes de spectacle, enfin la vente continuelle et le produit des biens du clergé, et vous aurez une légère idée des sommes que la ci-devant Belgique verse dans le trésor national.

Avant-hier soir, il est arrivé de Londres à Lille, un messager d'Etat, porteur de dépêches très importantes pour le lord Malmesbury.

*Du Haut-Rhin, le 22 Août.*

Il est toujours décidé qu'une partie de l'armée impériale du Haut-Rhin occupera un camp le 1<sup>er</sup> Septembre près de Ludwigsbourg. Voici les troupes qui le composeront: *Infanterie*: 1 bataillon de Deveaux, 1 de Reiffinger, 2 d'Orange, 2 d'Archiduc Charles, 2 de Schröder, 1 de Devins, 2 de François Kinski, 2 d'Olivier Wallis, 2 de Kaunitz, 2 de Starray, 6 compagnies de Valaques et 6 d'Esclavons. — *Cavalerie*: 6 escadrons d'Archiduc-Ferdinand, 6 de Kinski, 6 de Hohenzollern, 4 d'Archiduc Jean, 6 de Charles Lorraine, 6 de La Tour, 8 de Cobourg, 2 de Royal-Allemand. Il y aura à ce corps d'armée 11 généraux, savoir: 4 lieutenans-généraux et 7 généraux-majors.

Suivant les lettres de Laibach du 14, le quartier-général du corps d'armée sous les ordres de M. le Baron de Terzi est toujours dans cette ville, et rien n'annonce encore qu'il doive la quitter. Il paroît que les choses resteront en cet état, jusqu'à ce que l'on sache l'issue des négociations qui doivent avoir été reprises à Udine. Cependant le nombre des troupes impériales augmente de jour en jour dans les provinces voisines des États de Venise; 12 bataillons sont attendus de Vienne à Laybach. Les troupes qui se trouvent dans le voisinage de cette ville, ont dû se réunir le 20 pour former un camp à une lieue delà. Quelques régimens cantonnés dans les environs de Gorice ont rétrogradé sur Laybach pour le même objet; de sorte que ce camp sera au moins de 30 mille hommes.

*De Weyerbusch, le 24 Août.*

En conséquence d'un ordre arrivé hier, le grand parc d'artillerie qui se trouvoit près de Dierdorff va repasser le Rhin. Environ 4000 chevaux sont nécessaires pour ce transport; il en est déjà passé par ici près de 600, qui ont pris la route de Dierdorff. L'on croit que ce parc sera établi dans les environs de Juliers.

Le quartier-général du général Grenier sera transféré aujourd'hui à Hachenbourg. La division Grenier sera mise en cantonnemens tant

à la droite qu'à la gauche de cette ville, jusqu'au Rhin. La 16<sup>ème</sup> demi-brigade occupera nos environs.

L'on a de nouveau l'espoir de voir bientôt l'armée françoise repasser entièrement le Rhin.

*Des Bords du Mein, le 26 Août.*

L'on apprend que toutes les troupes de la division de Championnet qui se trouvoient dans les environs de Friedberg et au de-là de la Wetter, sont parties hier vers Midi, en conséquence d'un ordre subit qu'elles reçurent dans la matinée. L'on ignore encore si ces troupes repasseront le Rhin, ou s'il s'agit d'une simple dislocation, causée par le mouvement rétrograde de la division de Grenier. La veille de leur départ, les françois ont encore imposé une contribution aux endroits qu'ils occupoient.

*De Francfort, le 26 Août.*

S. A. S. le Prince héréditaire de Baden, son épouse, et la Princesse leur fille, future épouse du Roi de Suede, qui étoient arrivés ici le 24, en sont repartis aujourd'hui pour retourner à Carlsruhe.

*Fin de l'Apperçu de la fête donnée à Bouyoukdéré par Mr. de Koutschoubey &c.*

Vers le parterre qui tient au palais & à son aile droite, longé d'un côté d'une allée de tilleuls, & de l'autre d'un grand mur en espalier, dans une magnifique salle de verdure ombragée par des pins, étoit dressée une table de cent couverts, abritée dans toute son étendue par une très riche tente garnie de lustres. Au milieu de cette table qui fut servie & éclairée avec une somptuosité étonnante, s'élevait un dessert représentant un temple en forme de rotonde soutenu par des colonnes de huit pieds de hauteur; des statues en garnissoient les intervalles; la frise creusée & transparente étoit garnie dans son pourtour de médaillons en camées & brillants. Au milieu se voyoit un autel orné des chiffres de l'Empereur & l'Impératrice, sur lequel brûloient différents parfums. Dans les quatre angles de la salle étoient placées des pyramides de lampions qui éclairaient autant de buffets prodigieusement fournis; enfin les quatre faces étoient déterminées par des chiffres & des étoiles illuminés.

D'une des extrémités de la salle de verdure, une superbe grille de fer couverte de lumières donnoit entrée à une longue rampe, partagée par des degrés & couverte d'un berceau de charmes, aboutissant à une nouvelle salle de verdure fixée par un bassin dont les eaux jouoient, & traversée par diverses allées au bout desquelles se rencontroient des chiffres & des étoiles. Dans l'enfoncement de l'une, une seconde grille indiquoit l'entrée de la grande terrasse du parc, traversée dans ses côtés de deux rangs de platanes, & dans son milieu par un riche tapis de gazon. D'une des extrémités formant un balcon ceinturé, qui domine le palais & une partie du canal, sortoit un chiffre accompagné des doubles aigles, plongeant sur un amphithéâtre couvert de globes & de pyramides. Au fond opposé de la terrasse, & sous un massif ou bosquet de toutes sortes d'ar-

êtres de haute futaie, au pied duquel est une fontaine de marbre sculptée en forme d'Autel, s'élevait un grand temple brillant de lumières. Dans l'établement se lisoit en lettres transparentes la même inscription qui a été déjà rapportée. Le Dôme étoit surmonté de l'aigle de Russie, & au fond descendoit un nuage portant l'image de l'Empereur environné d'une gloire en feu. Deux trépieds, où brûloient de l'encens indignoient allégoriquement l'hommage de ses sujets. Enfin vers le sommet de la montagne, & dans le site qui embrasse le point de vue le plus étendu, le chiffre de l'Empereur, distingué de la côte d'Asie, sembloit planer.

Tel est à-peu-près l'aperçu d'une illumination aussi riche que nouvelle pour les Orientaux, dont la foible description arrache une infinité de détails, qu'on ne se laisse point d'admirer, l'affluence d'un peuple immense ou plutôt d'un peuple de toutes les nations, conduit par la curiosité sans aucun des défordres & des accidens qu'elle n'entraîne que trop fréquemment. Le coup d'œil unique de plus de deux mille bateaux resserrés au tour de l'échafaudage de l'artifice, & offrant l'aspect d'une grande ville flottante, sont des tableaux que l'expression ne sauroit peindre.

Après le feu d'artifice, après toutes les jouissances de l'illumination, après un souper où la profusion, le gout & la délicatesse régnoient ensemble, & lorsque le bal animoit

encore le déclin de la fête; le contraste le plus frappant devoit succéder à la dernière heure de la plus belle nuit, pour y ajouter une scène nouvelle. Celle du tonnerre, des éclairs, enfin d'un grand orage, qui ne cessa que pour appeler les conviés au repos dont leur imagination avoit besoin.

#### Cours du change de Francfort, du 26 Aout.

Amsterdam Cr. — Lettres à c/sj 136 1/2. à 2/sin 135 1/2.  
— Argent à c/sj 136.  
Hambourg — Lettres à c/sj. 147. 1/2. à 2/sin 146 1/2.  
Augsbourg — Argent à c/sj 99 1/2.  
Vienne — Lettres à c/sj 97. 1/4. à 2/sin 96. 3/4.  
Londres — Argent à 2/sin 149. 1/2.  
Bale en écus neufs. — Argent à c/sj 99 3/4.  
Paris — Lettres à c/sj. 76.  
Brême Louisd'or. — Lettres à c/sj. 107 3/4.

Faute à corriger dans notre dernier Numéro.

Article de Paris. Ligne 25. & embarrassé. Lisez: & paroit embarrassé.

\* \* Lundi 11 Septembre & les jours suivans, depuis 9 heures & demie du matin jusqu'à midi, & depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 6, il se vendra à l'enchère, dans la maison Electorale de St. Jacques de Compostel à Francfort: différentes montres, rebouteuses & étuis d'or & d'argent, des voilettes en vermeille & services; des chaudières, caffetières, assiettes, lavoirs, cuillères & fourchettes en argent &c. ainsi qu'une collection de bijoux enchassés & non enchassés. Ces derniers consistent en une paire de boucles de fouliers avec 80 brillans de la première qualité & pesant chacun de 5 à 9 Karats — Une montre d'or à répétition, garnie des deux côtés de 42 brillans, d'environ 3 Karats chacun, avec une chaîne où se trouvent 71 brillans de 3 jusqu'à 6 Karats, outre une pierre principale du poids de 12 à 14 Karats, & avec cordon & clef en jargon. — Une bague en solitaire sur un fond bleu & dont la pierre pèse 26 Karats. — Un solitaire non enchassé de la première qualité du poids de 20 Karats. — Deux dits pesant ensemble 29 Karats. — Une paire de brasslets, formés de 34 brillans, de 6 à 8 Karats, de la première qualité. — Un gros saphir de belle eau & d'une belle couleur, pesant 60 Karats. — Plusieurs brasslets, montres avec leurs chaînes, colliers, boucles d'oreilles, garnies de brillans de 2 à 3 Karats. — Des bagues de différentes formes, ornées de brillans & roses. — Un collier de gros Aquamarin & parsemé de brillans. — Un dit formé uniquement de brillans, garni de grosses pierres en jargon. — Un grand nombre d'autres brillans non enchassés, jusqu'à 9 Karats chacun.

Tout ces objets seront vendus au plus offrant contre argent comptant. Mayence le 21 août 1797.

De la part du Mont de Piété.

\* \* Charles Uhlé & Comp. ont l'honneur d'avertir le Public qu'ils ont apporté cette foire un assortiment complet de tous les articles en Cotton: comme Mancheste, Thickste, Nanckeens, Jeanes, Dimmitry, Piqués, ainsi qu'en Mousselines brochées & imprimées, Cafmirs &c. Ils ont leur magasin, comme ci-devant, chez M. Jacob Frédéric Sarasin sur le Roemerberg.

\* \* Farges, marchand de soyeries de Lyon, tient un assortiment complet d'étoffes de soye, broderie, rubans, bas pour homme & pour femme, linons & baptistes &c.; il est logé chez M. E. Mayer, sur le marché.

\* \* Memo & Pons, marchands de Soyeries de Lyon, aux 3 Rômers place du marché, ont un assortiment complet, d'étoffes de soye, darure, broderie, rubans, Bas pour homme & pour femme, Linons & Baptistes.

\* \* Pour la 117e. Loterie du Hambourg, dont le tirage en une seule classe, aura lieu le 2 Octobre, & dans laquelle on peut gagner les lots importants de 60,000, 30,000, 15,000, 10,000, &c. marcs, courant de Hambourg, le marc à 40 kr. d'argent d'ici. On peut avoir chez moi des billets; le demi-billet à 20 fl. & le quart à 10 fl. Le plan se donne gratis. On voudra bien affranchir les lettres & les remises. Reinganum, à Francfort, sur la place de Trèves, No. 90

\* \* Une Demoiselle bien élevée, qui vient d'achever l'éducation d'une jeune personne, désireroit trouver à se placer; soit comme Demoiselle de compagnie, soit comme gouvernante de jeunes Demoiselles, ou comme intendante de maison. Elle sait faire, tant en linge qu'en robes, tout ce qui est du ressort des Dames. Outre les renseignemens avantageux qu'elle est en état de produire, on pourroit encore s'en procurer dans la maison dont elle est sur le point de sortir. S'adresser au Bureau de ce Journal.